



## Secteur Pédagogie et Vie Scolaire

Paris, le 11 février 2026

A Monsieur L.MAURER  
Directeur Général Adjoint de la DGER

Objet : demande de mise en place d'un groupe de travail DGER-SRH pour les AED

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Par la présent mail et suite aux différents échanges dans les instances (et notamment lors du dernier CSA EA, en présence de la sous-direction EDC), nous sollicitons l'organisation d'un nouveau groupe de travail concernant les Assistant.es d'Education (AED) dans les lycées agricoles publics. Il apparaît que différents sujets n'ont pu être traités au fond lors du premier groupe de travail (issu du CSA-EA), sachant que celui-ci avait clairement vocation à déterminer les différents volets du travail à conduire, à savoir : les conditions d'emplois, les dotations régionales et par établissement, les questions de mobilités.

Par ailleurs, lors d'échanges en CSAM, la Cheffe du SRH avait accepté l'idée d'une expertise quant à la mise en place d'une grille indiciaire pour les AED en CDI.

Enfin, lors de récents échanges avec Madame PLUTA, la réflexion quant à une communication à destination des autorités académiques et des Directions d'EPL a été entamée sur le sujet des règles de continuité des contrats (CDD vers CDD et CDD vers CDI) étant entendu que les jurisprudences indiquent clairement que si le besoin est maintenu et que l'entretien est positif l'agent doit être reconduit.

Tous ces éléments, nous conduisent à vous solliciter pour organiser et faire inscrire à l'agenda social le voire les groupes de travail touchant à ces questions majeures pour les AED de l'enseignement agricole public. Restant à votre disposition pour tout échange.

Cordialement

Pour l'Elan Commun  
Yoann VIGNER, secrétaire national du SNETAP-FSU